

Qui aura la garde de mon fils

Par Jess44, le 25/10/2018 à 04:59

Bonjour,

Je suis maman d'un garçon de 16 mois, j'ai la garde de mon fils depuis ces 5 mois (novembre 2017). son papa (il a reconnu notre enfant) venais le voir et le prendre quand il voulais, mais, depuis juillet 2018 à octobre 2018 je ne laissais plus du tout le papa voir notre fils, par peur qui ne me le rende plus...

Donc début octobre il y a eu une medation entre nous (car j'ai déposer une demande de garde en juillet 2018, en demandant qu'il voit notre enfant les week end et vacances), des la 1ere réunion on sais remis d'accord pour qu'il puisse revoir notre fils.il ma promis qu'il ne fera pas de sale cou et me rendra mon fils pour la semaine. J'étais donc d'accords puisque je voulais que mon fils revois son père tout de même.

Mais, voilà qu'il ne me rendra plus notre fils, notre jugement est en janvier 2019, il a demander avoir la garde également et que moi j'aurais les week-end et vacances.... Je ne vais plus voir mon enfant pendant 3 mois, voir +... il donne aucune nouvelle, je me suis faites à avoir... J'aimerai savoir comment va se passer le jugement, je n'ai pas encore d'avocat, et j'ai bien peur de ne plus revoir mon fils

Par youris, le 25/10/2018 à 18:44

bonjour,

je vous conseille de consulter rapidement un avocat spécialisé en droit de la famille. salutations